

Le 1er janvier 2022

**AVIS IMPORTANT DESTINÉ AUX RÉSIDENTS DES PAYS D'AMÉRIQUE DU NORD UNIQUEMENT :
LE PRÉSENT CONTRAT FAIT L'OBJET D'UN ARBITRAGE EXÉCUTOIRE
ET D'UNE RENONCIATION À ENGAGER UN RECOURS COLLECTIF OU À Y PRENDRE PART, TEL
QUE DÉCRIT À L'ARTICLE 16 CI-APRÈS.**

CONTRAT DE SERVICE ET DE LICENCE DE LOGICIEL

L'UTILISATION DE CE PROGRAMME LOGICIEL (ET DE TOUTE MISE À JOUR), DES SERVICES EN LIGNE OU TÉLÉCHARGEMENTS ASSOCIÉS, DU LOGICIEL (Y COMPRIS LE MICROLOGICIEL) DE TOUT PÉRIPHÉRIQUE ASSOCIÉ (collectivement dénommés le « Périphérique »), LES SUPPORTS ASSOCIÉS, LES DOCUMENTS IMPRIMÉS ET LA DOCUMENTATION (collectivement dénommés le « Programme ») EST SOUMISE À L'ACCEPTATION DE CE CONTRAT DE SERVICE ET DE LICENCE DE LOGICIEL (« Contrat »). SI VOUS ÊTES MINEUR DANS VOTRE TERRITOIRE OU SI VOUS AVEZ MOINS DE DIX-HUIT (18) ANS, L'ÂGE LE PLUS ÉLEVÉ ÉTANT RETENU, DEMANDEZ À VOS PARENTS OU À VOTRE TUTEUR DE LIRE ET D'ACCEPTER CE CONTRAT EN VOTRE NOM AVANT D'UTILISER CE PROGRAMME. EN OUVRANT LA BOÎTE, EN TÉLÉCHARGEANT, EN INSTALLANT OU EN UTILISANT LE PROGRAMME OU EN « CLIQUANT POUR ACCEPTER », VOUS ACCEPTEZ LES CONDITIONS DE CE CONTRAT AVEC L'ENTITÉ D'ACTIVISION DÉFINIE À L'ARTICLE 17 (« Activision »), EN FONCTION DE L'ENDROIT OÙ VOUS AVEZ ACHETÉ LE PROGRAMME ET L'UTILISEZ. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CES CONDITIONS, VOUS N'ÊTES PAS AUTORISÉ À INSTALLER, COPIER OU UTILISER LE PROGRAMME. POUR REFUSER CES CONDITIONS, VOUS NE DEVEZ PAS « CLIQUER POUR ACCEPTER » CES CONDITIONS NI INSTALLER, COPIER OU UTILISER LE PROGRAMME.

EN CAS DE DIFFÉRENCE ENTRE LA VERSION ANGLAISE DU PRÉSENT CONTRAT ET TOUTE TRADUCTION, LA VERSION ANGLAISE PRÉVAUDRA.

POUR LES RÉSIDENTS D'UN PAYS D'AMÉRIQUE DU NORD UNIQUEMENT : SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS CE CONTRAT, VOUS POUVEZ RETOURNER LE PÉRIPHÉRIQUE ET LE PROGRAMME, ET DEMANDER LE REMBOURSEMENT DU PÉRIPHÉRIQUE ET DU PROGRAMME DANS LES TRENTE (30) JOURS SUIVANT LA DATE D'ACHAT, EN VOUS RENDANT SUR <http://support.activision.com>. LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ D'ACTIVISION (DISPONIBLE SUR <http://www.activision.com/legal/privacy-policy>) EST CONSIDÉRÉE COMME FAISANT PARTIE INTÉGRANTE DU « CONTRAT » QUE VOUS ACCEPTEZ, ET SES CONDITIONS SONT INTÉGRÉES AUX PRÉSENTES PAR RENVOI.

POUR LES RÉSIDENTS D'UN PAYS HORS AMÉRIQUE DU NORD : SI VOUS (OU, LE CAS ÉCHÉANT, VOS PARENTS OU TUTEURS) N'ACCEPTEZ PAS LES CONDITIONS DE CE CONTRAT, VOUS NE DEVEZ PAS UTILISER OU ACCÉDER À TOUT OU PARTIE DU PROGRAMME. EN CLIQUANT SUR « CLIQUER POUR ACCEPTER », VOUS DÉCLAREZ ET GARANTISSEZ ÊTRE UNE PERSONNE PHYSIQUE, ÂGÉE D'AU MOINS DIX-HUIT (18) ANS OU DONT LES TUTEURS LÉGAUX ONT ACCEPTÉ LES CONDITIONS DE CE CONTRAT. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS LES CONDITIONS DU CONTRAT, LES MODALITÉS DE RESTITUTION DU PROGRAMME POUR REMBOURSEMENT SONT RÉGIES PAR VOS DROITS LÉGAUX DANS LE PAYS OÙ VOUS AVEZ ACHETÉ LE PROGRAMME. RENDEZ-VOUS SUR <http://support.activision.com>. AUCUNE DISPOSITION DE CE PARAGRAPHE N'AFECTE VOS DROITS LÉGAUX. VEUILLEZ NOTER QUE VOS DROITS RELATIFS AUX SERVICES EN LIGNE ET CONTENUS FOURNIS PAR LE SERVICE SONT COUVERTS AUX ARTICLES 12 ET 13. VOTRE UTILISATION DU PROGRAMME EST RÉGIE PAR LES CONDITIONS DE LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ D'ACTIVISION (DISPONIBLE SUR <http://www.activision.com/legal/privacy-policy>).

POUR LES RÉSIDENTS HORS DE L'UNION EUROPÉENNE ET DU ROYAUME-UNI : À L'EXCEPTION DE L'ARTICLE 16 (ARBITRAGE EXÉCUTOIRE ET RENONCIATION AU RECOURS COLLECTIF), ACTIVISION SE RÉSERVE LE DROIT DE MODIFIER CE CONTRAT À TOUT MOMENT ET PAR TOUT MOYEN, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, EN (1) DIFFUSANT LA VERSION MODIFIÉE SUR <http://support.activision.com/license> ET/OU EN (2) VOUS DEMANDANT DE « CLIQUER POUR ACCEPTER » LE CONTRAT. EN CONTINUANT D'UTILISER TOUT OU PARTIE DU PROGRAMME, VOUS ACCEPTEZ

LES MODIFICATIONS CONCERNÉES. SI DES MODIFICATIONS FUTURES SONT APPORTÉES AU CONTRAT ET SONT INACCEPTABLES POUR VOUS, OU SI ELLES DEVAIENT VOUS EMPÊCHER DE RESPECTER LE CONTRAT, VOUS DEVEZ METTRE FIN IMMÉDIATEMENT À L'UTILISATION DU PROGRAMME. SI DES MODIFICATIONS FUTURES SONT APPORTÉES SOUS LA FORME D'UN CONTRAT SUR LEQUEL VOUS DEVEZ « CLIQUER POUR ACCEPTER », VOUS NE POURREZ PAS POURSUIVRE VOTRE UTILISATION DU PROGRAMME SANS ACCEPTER LE CONTRAT MODIFIÉ.

POUR LES RÉSIDENTS DE L'UNION EUROPÉENNE ET DU ROYAUME-UNI : DE TEMPS À AUTRE, ACTIVISION PEUT MODIFIER, AJOUTER, COMPLÉTER OU SUPPRIMER CERTAINES CONDITIONS DU PRÉSENT CONTRAT, PAR EXEMPLE EN CAS DE MODIFICATION DE SES PRODUITS OU SERVICES OU DE LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, OU POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES JOUEURS. DANS LE CAS OÙ ACTIVISION MODIFIE SUBSTANTIELLEMENT LES CONDITIONS DE CE CONTRAT, VOUS EN SEREZ PRÉALABLEMENT INFORMÉ(E) PAR ACTIVISION AVANT L'ENTRÉE EN VIGUEUR DES NOUVELLES CONDITIONS. IL VOUS SERA ALORS DEMANDÉ D'ACCEPTER LESDITES MODIFICATIONS POUR CONTINUER D'UTILISER LES PRODUITS ET SERVICES D'ACTIVISION. VOUS AUREZ LA POSSIBILITÉ DE REFUSER LE CONTRAT MODIFIÉ, AUQUEL CAS VOUS NE POURREZ PLUS UTILISER LES PRODUITS ET SERVICES D'ACTIVISION CONCERNÉS. LA VERSION EN VIGUEUR DU CONTRAT EST DISPONIBLE SUR NOTRE SITE WEB <http://support.activision.com/license>. NOUS VOUS CONSEILLONS DONC DE VÉRIFIER SI LES CONDITIONS DU CONTRAT ONT ÉTÉ MISES À JOUR À CHAQUE FOIS QUE VOUS UTILISEZ LES PRODUITS ET SERVICES D'ACTIVISION. LES MODIFICATIONS DES CONDITIONS DU PRÉSENT CONTRAT N'AFECTERONT PAS VOS DROITS, NE MODIFIERONT PAS DE MANIÈRE SUBSTANTIELLE L'ÉQUILIBRE CONTRACTUEL ENTRE VOUS ET ACTIVISION, ET N'AURONT PAS D'EFFETS RÉTROACTIFS.

POUR LES RÉSIDENTS DE L'AUSTRALIE ET DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE : AUCUNE DISPOSITION DU PRÉSENT CONTRAT NE VISE À EXCLURE, RESTREINDRE OU MODIFIER, OU N'A POUR EFFET D'EXCLURE, DE RESTREINDRE OU DE MODIFIER, L'APPLICATION DE TOUTE LOI AUSTRALIENNE (EN VERTU DE LA DIVISION 1 DE LA PARTIE 3-2 DE LA LOI AUSTRALIENNE SUR LA CONSOMMATION [AUSTRALIAN CONSUMER LAW], (QUI CONSTITUE L'ANNEXE 2 DE LOI AUSTRALIENNE DE 2010 SUR LA CONCURRENCE ET LA CONSOMMATION [COMPETITION AND CONSUMER ACT 2010] (COMMONWEALTH) (« ACL »)) OU NÉO-ZÉLANDAISE (EN VERTU LOI NÉO-ZÉLANDAISE DE 1993 SUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR [CONSUMER GUARANTEES ACT 1993]) QUI NE PEUVENT ÊTRE EXCLUE, RESTREINTE OU MODIFIÉE DANS LE CADRE D'UN ACCORD CONCLU ENTRE NOUS (LES « **DROITS INALTÉRABLES** »). EN AUSTRALIE, EN CAS DE DÉFAILLANCE MAJEURE DES SERVICES, VOUS JOUISSEZ DES DROITS SUIVANTS : (A) RÉSILIER LE CONTRAT POUR LE SERVICE CONCERNÉ ET (B) ÊTRE REMBOURSÉ DE LA PARTIE INUTILISÉE OU OBTENIR UNE COMPENSATION POUR LA VALEUR RÉDUITE DU SERVICE CONCERNÉ. EN CAS DE DÉFAILLANCE MAJEURE D'UN BIEN, VOUS AVEZ DROIT À UN REMPLACEMENT OU À UN REMBOURSEMENT. SI UNE DÉFAILLANCE DES BIENS OU DES SERVICES NE CONSTITUE PAS UNE DÉFAILLANCE MAJEURE, VOUS AVEZ LE DROIT DE FAIRE CORRIGER LA DÉFAILLANCE DANS UN DÉLAI RAISONNABLE ET, SI CELA N'EST PAS FAIT, VOUS AVEZ DROIT À UN REMBOURSEMENT DES BIENS ET À UN REMBOURSEMENT DE LA PARTIE NON UTILISÉE DES SERVICES. VOUS AVEZ ÉGALEMENT LE DROIT D'ÊTRE INDEMNISÉ POUR TOUT(E) AUTRE PERTE OU DOMMAGE RAISONNABLEMENT PRÉVISIBLE LIÉ(E) À UNE DÉFAILLANCE DES BIENS OU DES SERVICES.

1. SERVICES ET CONDITIONS D'UTILISATION DES SERVICES SUPPLÉMENTAIRES :

L'UTILISATION DE CERTAINES FONCTIONNALITÉS DU PROGRAMME, Y COMPRIS SES COMPOSANTS EN LIGNE OU MULTIJOUER, OU DES FONCTIONS MISES À JOUR, PEUT NÉCESSITER L'ACCEPTATION DE CONDITIONS D'UTILISATION DES SERVICES SUPPLÉMENTAIRES. LES CONDITIONS D'UTILISATION DES SERVICES SUPPLÉMENTAIRES VOUS SERONT PRÉSENTÉES LORSQUE CES FONCTIONNALITÉS SUPPLÉMENTAIRES SERONT MISES À VOTRE DISPOSITION POUR LA PREMIÈRE FOIS. SI VOUS N'ACCEPTÉZ PAS LES CONDITIONS D'UTILISATION DES SERVICES SUPPLÉMENTAIRES, VOUS RISQUEZ DE NE PAS POUVOIR ACCÉDER AUX FONCTIONNALITÉS SUPPLÉMENTAIRES FAISANT L'OBJET DE CES CONDITIONS D'UTILISATION SUPPLÉMENTAIRES, OU DE NE PAS POUVOIR LES UTILISER.

- 2. LICENCE D'UTILISATION LIMITÉE :** En fonction des configurations système requises, Activision vous accorde un droit et une licence non exclusifs, non cessibles et limités pour installer et utiliser une copie des composants logiciels du Programme uniquement pour votre usage personnel. Tous les droits qui ne vous pas spécifiquement accordés sont réservés à Activision. Le Programme est concédé sous licence, et non vendu, pour votre usage personnel. Votre licence ne vous confère aucun titre ou droit de propriété sur tout ou partie du Programme et ne constitue en aucun cas une vente de quelconques droits sur le Programme. Ce Contrat s'applique également aux correctifs ou mises à jour que vous êtes susceptible d'obtenir pour le Programme, sauf dans le cas où le correctif ou la mise à jour s'accompagne de conditions supplémentaires. VOUS RECONNAISSEZ QUE, OUTRE LA LICENCE QUI VOUS EST ACCORDÉE PAR CE CONTRAT, VOUS N'AVEZ AUCUN DROIT DE PROPRIÉTÉ SUR LES PRODUITS OU LE CONTENU FOURNI PAR LE SERVICE (TEL QUE DÉFINI CI-APRÈS), Y COMPRIS SANS S'Y LIMITER, LES COMPTES EN LIGNE, TOUT(E) MONNAIE VIRTUELLE OU PRODUIT VIRTUEL. VOUS RECONNAISSEZ ET ACCEPTEZ ÉGALEMENT QUE, DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI EN VIGUEUR, TOUS LES DROITS AFFÉRENTS À CES PRODUITS ET AU CONTENU FOURNI PAR LE SERVICE SONT ET DEMEURERONT À JAMAIS LA PROPRIÉTÉ D'ACTIVISION, À SON SEUL BÉNÉFICE.

POUR LES RÉSIDENTS D'UN PAYS HORS AMÉRIQUE DU NORD : Afin d'éviter toute ambiguïté, les dispositions de l'article 2 qui précède ne limitent nullement votre droit de vendre ou transférer le support physique sur lequel est enregistré le Programme que vous avez légalement acquis.

- 3. CONDITIONS DE LA LICENCE :** Cette licence fait l'objet des limitations suivantes (« Limitations de la licence »). Toute utilisation du Programme non conforme aux Limitations de la licence constitue une grave violation du présent Contrat et entraînera la révocation immédiate de votre licence et, si vous résidez en dehors de l'Amérique du Nord, les mesures supplémentaires définies à l'article 8(2)(c) seront appliquées. Dans ce cas, l'utilisation subséquente du Programme sera considérée comme une atteinte aux droits d'auteur d'Activision ainsi qu'aux autres droits relatifs au Programme.
- A. Vous acceptez, en toutes circonstances, de ne pas : (1) exploiter le Programme commercialement ; (2) sous réserve de toute configuration requise, utiliser le Programme sur plusieurs systèmes à la fois ; (3) réaliser de copies du Programme, en totalité ou partie ; (4) sans limiter la portée de l'article (3) ci-dessus, copier le Programme sur un disque dur ou tout autre périphérique de stockage, à moins que le Programme lui-même ne réalise une copie durant l'installation ou sauf si vous téléchargez le Programme auprès d'un revendeur en ligne autorisé par Activision ; (5) utiliser le Programme au sein d'un réseau, d'un environnement comptant plusieurs utilisateurs, d'un environnement permettant un accès à distance, y compris toute utilisation en ligne, à l'exception de celles intégrées en tant que fonctionnalités du Programme ; (6) vendre, louer, céder, distribuer, céder sous licence ou transférer le Programme de toute autre façon ; (7) sous réserve des lois applicables, décompiler, procéder à une ingénierie inverse (sauf avec l'autorisation expresse d'Activision), obtenir le code source, modifier, décompiler, désassembler ou créer des produits dérivés du logiciel et de toute technologie exclusive du Programme, en totalité ou partie ; (8) créer, développer, modifier, offrir, mettre à disposition, distribuer, héberger, promouvoir, annoncer ou utiliser tout logiciel non autorisé dans le but d'obtenir un avantage lors de parties hors ligne, en ligne ou multijoueur, notamment, sans s'y limiter, les codes de triche, les logiciels d'automatisation (« bots »), les « modded lobbies », les piratages, les modifications, ou la participation à tout acte de tricherie, de boost ou de redémarrage (un tel comportement sera sanctionné à la discrétion d'Activision ; pour plus d'informations, veuillez consulter la Charte de sécurité et de sanctions applicable au Programme et disponible à la page support.activision.com) ; (9) supprimer ou modifier les marques commerciales, logos ou mentions légales inclus dans le Programme ou (10) utiliser, ouvrir, télécharger, exporter, réexporter ou transférer le Programme en violation du contrôle des exportations applicable, des sanctions économiques et des lois et réglementations sur l'importation, notamment, sans s'y limiter, les Réglementations américaines en matière d'exportations (« EAR ») et les réglementations promulguées par le Bureau de contrôle des avoirs étrangers du département du Trésor des États-Unis (« OFAC »).
- B. À moins que cela ne soit expressément autorisé par Activision et en fonction des lois locales en vigueur, VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS AUTORISER L'ASSOCIATION, L'INTÉGRATION OU L'UTILISATION DU LOGICIEL DU PÉRIPHÉRIQUE OU DE TOUTE PARTIE DE CELUI-CI AVEC

UN AUTRE PRODUIT LOGICIEL QUE LE PROGRAMME.

POUR LES RÉSIDENTS HORS DE L'UNION EUROPÉENNE ET DU ROYAUME-UNI :

TOUS LES DROITS QUI VOUS SONT ACCORDÉS EN VERTU DE CE CONTRAT (Y COMPRIS VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL DU PÉRIPHÉRIQUE) SERONT RÉSILIÉS IMMÉDIATEMENT EN CAS DE VIOLATION DES CONDITIONS DE CE CONTRAT, DU PRÉSENT PARAGRAPHE OU DE TOUT ACTE RELATIF À UN ÉLÉMENT LOGICIEL DU PÉRIPHÉRIQUE QUI NE SOIT PAS EXPRESSÉMENT AUTORISÉ PAR CE CONTRAT.

POUR LES RÉSIDENTS DE L'UNION EUROPÉENNE ET DU ROYAUME-UNI :

TOUS LES DROITS QUI VOUS SONT ACCORDÉS EN VERTU DE CE CONTRAT (Y COMPRIS VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL DU PÉRIPHÉRIQUE) SERONT RÉSILIÉS IMMÉDIATEMENT EN CAS DE VIOLATION DES CONDITIONS DE CE CONTRAT. TOUTE VIOLATION DU PRÉSENT ARTICLE B OU TOUT ACTE RELATIF À UN ÉLÉMENT LOGICIEL DU PÉRIPHÉRIQUE NON EXPRESSÉMENT AUTORISÉ PAR CE CONTRAT CONSTITUE UNE GRAVE VIOLATION DE CE CONTRAT.

- C. Vous acceptez de n'entreprendre aucune des actions suivantes pendant votre utilisation du Programme :
- (A) harceler, menacer, embarrasser ou causer de la détresse ou de la gêne à un autre participant ou utilisateur du Programme, ou à une autre personne physique ou morale ;
 - (B) transmettre un CGU (tel que défini à l'article 14) considéré par Activision comme préjudiciable, illicite, nocif, menaçant, abusif, harcelant, diffamatoire, vulgaire, obscène, haineux, et/ou répréhensible d'un point de vue racial, sexuel, ethnique ou autre ;
 - (C) usurper l'identité de toute personne ou entité, y compris notamment Activision ;
 - (D) perturber le fonctionnement normal du Programme, ou agir d'une autre manière qui porte préjudice aux autres participants et/ou à l'expérience globale du Programme ;
 - (E) publier ou transmettre toute publicité, tout élément promotionnel non sollicité ou toute autre forme de sollicitation ;
 - (F) commettre une violation, intentionnelle ou non, de tout traité, règlement ou loi applicable lors de l'utilisation du Programme ou de l'accès à celui-ci ;
 - (G) publier le même contenu à plusieurs reprises (à savoir du spam) ou
 - (H) s'immiscer dans la vie privée ou porter atteinte à tout droit d'une personne physique ou morale, y compris notamment tout droit de propriété intellectuelle.
- D. Vous déclarez et garantisiez que (1) vous ne faites pas l'objet sanctions ou restrictions d'exportation de la part des États-Unis et que vous êtes éligible pour utiliser le Programme dans le cadre des lois et réglementations applicables ; (2) vous ne vous situez pas ou n'êtes pas résident ordinaire d'un pays ou d'une région faisant l'objet de sanctions/d'un embargo totaux ou partiels imposés par les États-Unis, sauf si l'utilisation du Programme dans le pays ou la région concernés est permise par la loi des États-Unis ; (3) vous n'êtes pas un fonctionnaire, un employé, un agent, un sous-traitant, ou que vous n'agissez pas directement ou indirectement pour le compte d'un gouvernement (incluant tout(e) sous-division politique, organisme gouvernemental ou administration, ou toute personne directement ou indirectement détenue ou contrôlée par ce qui précède) ou d'un parti politique (par exemple le Parti communiste de Cuba ou le Parti du travail de Corée) faisant l'objet de sanctions/ d'un embargo imposés par les États-Unis ou toute autre entité située dans un pays ou une région faisant l'objet de sanctions/ d'un embargo imposés par les États-Unis ou un autre pays et (4) vous n'utilisez pas le Programme à des fins interdites par la loi des États-Unis.
- E. Les parents ou tuteurs légaux d'un enfant mineur dans son territoire ou de moins de 18 ans, l'âge le plus élevé étant retenu, acceptent d'être responsables de toutes les utilisations faites du Programme ou des Services par leur enfant, qu'ils les aient autorisées ou non.
- F. Les messages envoyés par le biais d'un Produit ne doivent pas être considérés comme privés. Activision peut contrôler et/ou enregistrer vos messages (y compris notamment les échanges par messagerie instantanée ou par communication orale) lorsque vous utilisez un Produit. Aussi, vous accordez par les présentes votre consentement irrévocable à ce contrôle et cet enregistrement. Vous reconnaissez n'avoir aucune attente concernant la confidentialité de la transmission de tout CGU ou de toute communication, y

compris notamment les échanges par messagerie instantanée ou par communication orale. Comme les discussions orales et autres communications sont susceptibles d'être vues et/ou entendues par les autres utilisateurs, les utilisateurs devraient éviter de dévoiler toute information permettant de les identifier.

En outre, Activision peut, avec ou sans préavis, divulguer votre ou vos adresse(s) IP, vos données à caractère personnel, vos journaux de discussions et autres informations vous concernant et concernant vos activités, conformément à la Politique de confidentialité d'Activision disponible sur <https://www.activision.com/legal/privacy-policy>.

4. **PROPRIÉTÉ :** Tous les titres, droits de propriété et droits de propriété intellectuelle relatifs au Programme appartiennent à Activision, aux sociétés affiliées d'Activision ou aux concédants de licence d'Activision. Le Programme est protégé par les lois sur la propriété intellectuelle en vigueur aux États-Unis d'Amérique, par les traités internationaux sur la propriété intellectuelle, et par les conventions et d'autres lois. Le Programme peut contenir des éléments sous licence, et les concédants de licence d'Activision peuvent protéger leurs droits en cas de violation de ce Contrat. **NONOBTANT TOUTE DISPOSITION CONTRAIRE DANS LE PRÉSENT CONTRAT, VOUS RECONNAISSEZ NE DÉTENIR AUCUN DROIT DE PROPRIÉTÉ RELATIF À UN COMPTE CONSERVÉ OU HÉBERGÉ SUR UN SYSTÈME D'ACTIVISION (CI-APRÈS, UN « COMPTE »). VOUS RECONNAISSEZ ÉGALEMENT QUE TOUS LES DROITS RELATIFS À CES COMPTES SONT ET DEMEURERONT À JAMAIS LA PROPRIÉTÉ D'ACTIVISION ET S'APPLIQUERONT À SON PROFIT.**
POUR LES RÉSIDENTS D'UN PAYS D'AMÉRIQUE DU NORD : ACTIVISION PEUT SUSPENDRE, FERMER, MODIFIER OU SUPPRIMER CES COMPTES À TOUT MOMENT, POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, AVEC OU SANS PRÉAVIS.
5. **CORRECTIFS ET MISES À JOUR ET :** Activision peut déployer ou proposer des correctifs, des mises à jour et des modifications de tout ou partie du Programme qui doivent impérativement être installés pour pouvoir continuer d'utiliser le Programme. Une connexion Internet haut débit est nécessaire pour ces correctifs, mises à jour et modifications. Les coûts d'accès et d'utilisation d'Internet haut débit sont intégralement à votre charge.
POUR LES RÉSIDENTS HORS DE L'UNION EUROPÉENNE ET DU ROYAUME-UNI : Activision peut mettre à jour le Programme à distance, sans vous en avertir, et vous autorisez par la présente Activision à déployer et installer ces correctifs, mises à jour et modifications.
POUR LES RÉSIDENTS DE L'UNION EUROPÉENNE ET DU ROYAUME-UNI : Activision peut mettre à jour le Programme à distance, sans vous en avertir, et, sous réserve que ces mises à jour n'engendrent aucune dégradation majeure des fonctionnalités du Programme, vous autorisez par les présentes Activision à déployer et installer ces correctifs, mises à jour et modifications.
6. **GARANTIE LIMITÉE SUR LE MATÉRIEL (RÉSIDENTS D'UN PAYS D'AMÉRIQUE DU NORD OU D'AUSTRALIE UNIQUEMENT) :**

6(A) Activision garantit à l'acheteur initial du Programme que le support physique sur lequel est enregistré le Programme et que tout accessoire physique (collectivement dénommés le « Produit ») seront exempts de tout défaut de matériel ou de fabrication pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat. Si le Produit devait s'avérer défectueux dans les 90 jours suivant la date d'achat initial, Activision accepte de remplacer gratuitement les éléments défectueux du Produit dès réception du Programme (port payé, avec le reçu/la preuve d'achat), à condition que le Produit soit encore fabriqué par Activision. Si le Produit n'est plus disponible, Activision se réserve le droit de le remplacer par un produit similaire de valeur équivalente ou supérieure. La garantie est limitée au Produit tel que fourni par Activision et ne s'applique pas en cas d'usure normale. La garantie ne pourra pas s'appliquer si le défaut survient à la suite d'un abus, d'une mauvaise utilisation ou d'une négligence. Toute garantie implicite prévue par la loi est expressément limitée à la période de garantie de 90 jours indiquée ci-dessus. **SAUF DISPOSITION CONTRAIRE AUX PRÉSENTES, CETTE GARANTIE REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE.**

Pour les résidents d'un pays d'Amérique du Nord : Pour toute information sur les remplacements sous garantie ou toute autre demande relevant du service après-vente, veuillez-vous rendre sur <http://support.activision.com>. Si un remplacement est possible, vous devrez nous faire parvenir : (1) le Produit original ; (2) une copie du reçu/de la preuve d'achat avec la date d'achat ; (3) votre nom et l'adresse où retourner

le Produit ; (4) une description du défaut et des problèmes que vous rencontrez et le (5) numéro d'incident/RMA qui vous a été communiqué par le Service client. Aux États-Unis, envoyez le produit à : Warranty Replacements, Activision Publishing, Inc., Pacific Coast Highway, Suite 900, El Segundo, CA 90245. En dehors des États-Unis, veuillez consulter <http://support.activision.com>.

Pour les résidents en Australie : Cette garantie est fournie en plus des autres et recours dont vous disposez concernant le Produit fourni dans ce pack de jeu, en vertu de la loi australienne sur la consommation. Le Produit est fourni avec des garanties qui ne peuvent pas être exclues en vertu de la loi australienne sur la consommation. Vous avez droit à un remplacement ou à un remboursement en cas de défaut majeur et à une indemnisation pour toute autre perte ou tout autre dommage raisonnablement prévisible. Vous pouvez également faire réparer ou remplacer le Produit si celui-ci n'est pas de qualité acceptable et si le défaut n'est pas un défaut majeur. Contactez Activision au 1300 748 995, par e-mail à support@activision.com ou par courrier postal à PO Box 544 Pymont NSW 2009, Australie, si vous rencontrez un problème avec le Produit. Si un remplacement ou une réparation est nécessaire, Activision vous indiquera la marche à suivre. Dans le cadre de cette procédure, il peut vous être demandé d'envoyer : (1) le support physique (par exemple, le CD-ROM/DVD/Blu-ray/cartouche [sans le manuel ou la boîte]) dans un emballage de protection ; (2) l'accessoire ; (3) une copie de votre reçu daté ; (4) votre nom et l'adresse de retour lisibles ; (5) un bref commentaire expliquant le défaut et les problèmes rencontrés, ainsi que le système sur lequel vous utilisez le produit et (6) le numéro d'incident qui vous aura été communiqué par le Service client. Il peut également vous être demandé d'envoyer un chèque ou un mandat bancaire, mais si votre réclamation est validée, cette somme pourra vous être remboursée. À moins que le Service client ne vous indique une autre adresse, envoyez les articles à remplacer (de préférence, en courrier recommandé) à : Limited Physical Media/Peripheral Warranty Replacements, Activision Blizzard Australia Pty Ltd, O Box 544 Pymont NSW 2009, Australie. Les dispositions de la clause de Limitation de responsabilité ci-dessus ne s'appliquent que dans la mesure prévue par la loi australienne de 2010 sur la concurrence et la consommation.

6(B). GARANTIE LIMITÉE SUR LE MATÉRIEL (RÉSIDENTS DE TOUS LES PAYS À L'EXCEPTION DE L'AMÉRIQUE DU NORD ET L'AUSTRALIE) : La garantie du Programme est fournie conformément à vos droits légaux en tant que consommateur, qui prévaudront toujours. Pour plus d'informations sur les procédures d'Activision concernant le remplacement du Programme dans l'Union européenne et dans d'autres pays en dehors de l'Amérique du Nord et de l'Australie, ou pour toute autre question relative au service client, veuillez consulter : <http://support.activision.com>.

7. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

7(A) POUR LES RÉSIDENTS D'UN PAYS D'AMÉRIQUE DU NORD :

ACTIVISION NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES SPÉCIAUX, ACCESSOIRES OU INDIRECTS DÉCOULANT DE LA POSSESSION, DE L'UTILISATION OU DU DYSFONCTIONNEMENT DU PROGRAMME, Y COMPRIS LES DOMMAGES MATÉRIELS, LES PANNES OU DYSFONCTIONNEMENTS INFORMATIQUES ET, DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI, LES DOMMAGES POUR LES BLESSURES CORPORELLES, MÊME SI ACTIVISION A ÉTÉ INFORMÉ DE LA POSSIBILITÉ DE CES DOMMAGES. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ D'ACTIVISION NE POURRA ÊTRE SUPÉRIEURE AU MONTANT PAYÉ POUR LA LICENCE D'UTILISATION DU PROGRAMME. CERTAINS ÉTATS/PAYS N'AUTORISENT PAS LES LIMITATIONS DE LA DURÉE D'UNE GARANTIE IMPLICITE ET/OU L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE RESPONSABILITÉ. PAR CONSÉQUENT, LES LIMITATIONS ET/OU EXCLUSIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS. CETTE GARANTIE VOUS CONFÈRE DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES ET VOUS POUVEZ DISPOSER D'AUTRES DROITS SELON VOTRE TERRITOIRE.

7(B) POUR LES RÉSIDENTS D'UN PAYS HORS DE L'AMÉRIQUE DU NORD :

AUCUNE DISPOSITION DU PRÉSENT CONTRAT NE LIMITE OU N'EXCLUE LA RESPONSABILITÉ D'ACTIVISION ENVERS VOUS DANS LES CAS SUIVANTS :

- DÉCÈS OU BLESSURE PROVOQUÉ(E) PAR NOTRE NÉGLIGENCE ;

- DÉCLARATION FRAUDULEUSE OU
- TOUTE AUTRE RESPONSABILITÉ QUI NE POURRAIT PAS, EN VERTU DES LOIS EN VIGUEUR DANS LE PAYS OÙ VOUS RÉSIDEZ, ÊTRE LIMITÉE OU EXCLUE.

SOUS RÉSERVE DE CE QUI PRÉCÈDE, ACTIVISION NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE À VOTRE ÉGARD DES PERTES COMMERCIALES. EN OUTRE, TOUTE RESPONSABILITÉ D'ACTIVISION POUR LES PERTES QUE VOUS SUBISSEZ EST STRICTEMENT LIMITÉE AUX PERTES QUI ÉTAIENT RAISONNABLEMENT PRÉVISIBLES ET NE DOIT PAS, AU TOTAL, ÊTRE SUPÉRIEURE AU MONTANT LE PLUS ÉLEVÉ PARMIS LES DEUX MONTANTS SUIVANTS : LE MONTANT TOTAL QUE VOUS AVEZ PAYÉ POUR LE PROGRAMME (PLUS TOUT CONTENU FOURNI PAR UN SERVICE PAYANT) AU COURS DES 12 MOIS PRÉCÉDANT LA DATE À LAQUELLE LA RESPONSABILITÉ A ÉTÉ ENGAGÉE ; OU LA SOMME DE 500 LIVRES STERLING (GBP) OU UN MONTANT ÉQUIVALENT SELON LE TAUX DE CHANGE EN VIGUEUR.

8. RÉSILIATION :

1. **POUR LES RÉSIDENTS D'UN PAYS D'AMÉRIQUE DU NORD :** Sans préjudice de tout autre droit d'Activision, en cas de non-respect des conditions du présent Contrat, et selon la gravité de votre violation, Activision peut, à son entière discrétion, vous sanctionner ou résilier ce Contrat. La Charte de sécurité et de sanctions applicable au Programme disponible à la page support.activision.com décrit plus en détail les actes répréhensibles et les types de sanctions applicables. En cas de résiliation pour ce motif, vous devez détruire toutes les copies du Programme et tous ses composants. Vous pouvez également résilier le Contrat à tout moment en supprimant définitivement toute installation du Programme, et en détruisant toutes les copies du Programme en votre possession ou sous votre contrôle.
2. **POUR LES RÉSIDENTS DE PAYS HORS AMÉRIQUE DU NORD :**
 - a. ACTIVISION PEUT RÉSILIER LA LICENCE QUI VOUS EST ACCORDÉE EN VERTU DU PRÉSENT CONTRAT ET/OU SUSPENDRE, MODIFIER OU SUPPRIMER VOTRE COMPTE, À TOUT MOMENT ET SANS PRÉAVIS, SI VOUS AVEZ PORTÉ GRAVEMENT ATTEINTE À CE CONTRAT. LES VIOLATIONS GRAVES SONT CELLES QUI ENFREIGNENT LES DISPOSITIONS IMPORTANTES, NOTAMMENT LES ARTICLES 3, 11(A) ET 11(D) DU PRÉSENT CONTRAT, LES VIOLATIONS RÉPÉTÉES DE TOUTE AUTRE DISPOSITION DE CE CONTRAT (NOTAMMENT SI VOUS VIOLEZ À NOUVEAU UNE DISPOSITION POUR LAQUELLE VOUS AVEZ DÉJÀ REÇU UN AVERTISSEMENT), OU LES VIOLATIONS DÉCRITES DANS LA CHARTE DE SÉCURITÉ ET DE SANCTIONS APPLICABLE AU PROGRAMME ET DISPONIBLE SUR [SUPPORT.ACTIVISION.COM](http://support.activision.com). SI VOUS ESTIMEZ QU'UNE DÉCISION DE CE TYPE A ÉTÉ INJUSTEMENT PRISE, VOUS POUVEZ CONTACTER ACTIVISION SUR support.activision.com. SI ACTIVISION NE PEUT PAS RÉSOUDRE VOTRE RÉCLAMATION ET QUE VOUS ÊTES RÉSIDENT DANS L'UNION EUROPÉENNE, VOUS POUVEZ UTILISER LA PLATEFORME DE RÈGLEMENT DES LITIGES MISE EN PLACE PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE ET ACCESSIBLE SUR <http://ec.europa.eu/odr>.
 - b. ACTIVISION PEUT ÉGALEMENT RÉSILIER LA LICENCE QUI VOUS EST ACCORDÉE EN VERTU DU PRÉSENT CONTRAT ET/OU SUSPENDRE, MODIFIER OU SUPPRIMER VOTRE COMPTE SI UN MOTIF VALABLE LE JUSTIFIE (PAR EXEMPLE, FERMETURE D'UN SERVICE EN LIGNE POUR DES RAISONS ÉCONOMIQUES RELATIVES À UN NOMBRE INSUFFISANT D'UTILISATEURS CONTINUANT D'UTILISER CE SERVICE), OU EN L'ABSENCE DE MOTIF AVEC UN PRÉAVIS RAISONNABLE.
 - c. SI ACTIVISION MET FIN À LA LICENCE QUI VOUS EST ACCORDÉE EN VERTU DU PRÉSENT CONTRAT ET/OU SUSPEND, MODIFIE OU SUPPRIME VOTRE COMPTE, CELA SIGNIFIE QUE :
 - i. VOTRE ACCÈS AU PROGRAMME ET VOTRE DROIT DE L'UTILISER SERONT RÉVOQUÉS.
3. Les dispositions suivantes demeureront en vigueur après résiliation du présent Contrat : CONDITIONS DE LA LICENCE (ARTICLE 3), PROPRIÉTÉ (ARTICLE 4), GARANTIE LIMITÉE SUR LE MATÉRIEL (ARTICLES 6A ET 6B), LIMITATION DE RESPONSABILITÉ (ARTICLES 7A ET 7B), RÉSILIATION (ARTICLE 8), INDEMNITÉ (ARTICLE 10), CONTENU FOURNI PAR LE SERVICE (ARTICLE 11), DISPONIBILITÉ (ARTICLE 12), ACCÈS (ARTICLE 13), ARBITRAGE EXÉCUTOIRE ET RENONCIATION AUX RECOURS COLLECTIFS (ARTICLE 16), JURIDICTION ET DROIT

APPLICABLE (ARTICLE 17) ET DISPOSITIONS DIVERSES (ARTICLE 18).

9. Pour les résidents d'un pays d'Amérique du Nord - DROITS RESTREINTS DU GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS : Le Programme a été développé intégralement avec des fonds privés et il est donc fourni au titre de « *Commercial Computer Software* » (logiciel commercial) ou de « *restricted computer software* » (logiciel associé à des restrictions). Son utilisation, sa duplication ou sa divulgation par le Gouvernement des États-Unis ou un sous-traitant du Gouvernement des États-Unis est soumise aux restrictions définies à l'alinéa (c)(1)(ii) des clauses des *Rights in Technical Data and Computer Software* du DFARS 252.227-7013 ou définies aux alinéas (c)(1) et (2) des clauses des *Commercial Computer Software Restricted Rights* du FAR 52.227-19. Le Fournisseur/Fabricant est Activision Publishing, Inc., 3100 Ocean Park Boulevard, Santa Monica, California 90405.

10. Pour les résidents d'un pays d'Amérique du Nord - INDEMNITÉ : Vous acceptez d'indemniser, de défendre et de protéger Activision, ses partenaires, sociétés affiliées, concédants de licence, sous-traitants, dirigeants, administrateurs, employés et agents en cas de dommages, pertes et dépenses découlant directement ou indirectement d'une violation de votre part des modalités du présent Contrat et/ou en raison d'actes et omissions lors de l'utilisation du Programme qui ne respecteraient pas les modalités de ce Contrat.

11. CONTENU FOURNI PAR LE SERVICE : Le « Contenu fourni par le service » représente l'ensemble des éléments, informations et contenus virtuels qui vous ont été fournis (par exemple, du contenu déblocable, des comptes, des statistiques, des actifs virtuels, de la monnaie virtuelle, des codes, des récompenses virtuelles, des crédits, des accès, des présentations, des jetons, des pièces, des bonus et des éléments de personnalisation) en lien avec l'utilisation du Programme, y compris les Services en ligne, que vous devez « gagner », « obtenir », « acheter » ou vous « procurer » pour obtenir du contenu supplémentaire.

Si le Programme vous permet de « gagner », « obtenir », « acheter » ou vous « procurer » du Contenu fourni par le service dans le jeu ou en lien avec celui-ci, en réalité, vous n'êtes et ne devenez en aucun cas propriétaire du Contenu fourni par le service, et le prix de tout Contenu fourni par le service ne correspond à aucun solde créditeur en argent réel ou équivalent. Sauf disposition contraire écrite, tout Contenu fourni par le service que vous recevez vous est concédé sous licence comme indiqué aux présentes, et vous n'avez aucun droit de propriété sur ce Contenu fourni par le service.

- a. Il vous est interdit de vendre, prêter, louer, échanger ou transférer de quelque manière que ce soit tout Contenu fourni par le service, sauf en échange d'autres Contenus fournis par le service, le cas échéant. Toute vente de Contenu fourni par le service, y compris, mais sans s'y limiter, de monnaie virtuelle en échange d'argent « réel », ou l'échange d'objets ou de monnaie virtuels contre des objets de valeur en dehors du Programme sont interdits.
- b. Le Contenu fourni par le service peut être modifié, supprimé, effacé ou annulé par Activision (par exemple lors de la fin de ce Contrat et/ou de l'assistance en ligne du Programme comme indiqué à l'article 8) même si vous n'avez pas « utilisé » ou « consommé » le Contenu fourni par le service avant la modification, la suppression ou l'annulation. Sans limiter ce qui précède, le Contenu fourni par le service peut inclure des pièces de monnaie virtuelles, des points ou d'autres monnaies virtuelles (la « Monnaie virtuelle »).
- c. En achetant ou en acquérant autrement de la Monnaie virtuelle, vous obtenez une licence limitée (révocable à tout moment par Activision, sauf si les lois en vigueur en disposent autrement et, pour les résidents de pays hors Amérique du Nord uniquement, conformément à l'article 8) pour sélectionner et accéder à d'autres Contenus fournis par le service. La Monnaie virtuelle n'a pas de valeur réelle et ne constitue pas une monnaie ni un bien quelconque. La Monnaie virtuelle ne peut être échangée que contre d'autres Contenus fournis par le service. Sous réserve de la loi locale applicable, la Monnaie virtuelle n'est pas remboursable et Vous ne pouvez prétendre à aucun remboursement ou autre compensation, tels que du Contenu fourni par le service en cas de Monnaie virtuelle inutilisée. La Monnaie virtuelle non utilisée ne peut pas être échangée. Activision peut revoir le prix du Contenu fourni par le service et de la Monnaie virtuelle proposés par le biais du Programme à tout moment. Activision peut limiter le montant total du Contenu fourni par le service ou de la Monnaie virtuelle pouvant être achetés en une fois et/ou limiter le montant total du Contenu fourni par le service ou de la Monnaie virtuelle pouvant être détenus sur votre

compte.

- d. Vous n'avez l'autorisation d'acheter du Contenu fourni par le service ou de la Monnaie virtuelle qu'auprès d'Activision ou de nos partenaires autorisés par le biais du Programme, et d'aucune autre façon.
- e. Activision se réserve le droit de refuser votre ou vos demandes d'acquisition de Contenu fourni par le service et/ou de Monnaie virtuelle. Vous convenez que vous serez seul responsable du paiement de toutes les taxes applicables liées à l'acquisition, l'utilisation ou l'accès au Contenu fourni par le service et/ou à la Monnaie virtuelle.
- f. Du Contenu fourni par le service (si vous décidez de l'acheter) peut nécessiter un paiement avec de l'argent réel, pour un montant indiqué dans le Programme. Tous les Contenus fournis par le service seront disponibles dès leur achat avec de l'argent réel. Vous n'aurez, dans ce cas, pas le droit de changer d'avis et d'annuler votre achat (on parle parfois de « délai de réflexion » ou de « délai de rétractation ») une fois la transaction terminée. Selon votre plateforme, tout Contenu fourni par le service acheté sera acquis à partir du fournisseur de votre plateforme, et cet achat sera soumis à ses Conditions d'utilisation et à son Contrat utilisateur en vigueur. Veuillez vérifier les droits d'utilisation lors de chaque achat, car ils peuvent être différents d'un article à l'autre. Sauf mention contraire, le contenu disponible dans la boutique d'un jeu est soumis aux mêmes restrictions d'âge que le jeu lui-même.

12. DISPONIBILITÉ :

12(A) Pour les résidents d'un pays d'Amérique du Nord : Activision ne garantit pas que les services en ligne, les jeux ou les fonctionnalités associés au Programme (collectivement dénommés les « Services en ligne ») ou le Contenu fourni par le service seront disponibles à tout moment ou à un moment donné, ni qu'Activision continuera de proposer les Services en ligne ou le Contenu fourni par le Service pendant une durée donnée. Activision peut modifier et mettre à jour les Services en ligne ou le Contenu fourni par le service sans vous prévenir. Activision n'offre aucune garantie et ne fait aucune déclaration quant à la disponibilité des Services en ligne et se réserve le droit de modifier ou d'interrompre les Services en ligne à son entière discrétion et sans préavis, y compris, par exemple, de mettre fin à un Service en ligne pour des raisons économiques relatives à un nombre insuffisant d'utilisateurs continuant d'utiliser le Service en ligne concerné.

NONOBTANT TOUTE DISPOSITION CONTRAIRE DANS LE PRÉSENT CONTRAT, VOUS RECONNAISSEZ QUE LES SERVICES EN LIGNE PEUVENT ÊTRE RÉSILIÉS EN TOTALITÉ OU EN PARTIE À LA SEULE DISCRÉTION D'ACTIVISION ET SANS PRÉAVIS. VOUS COMPRENEZ ÉGALEMENT QUE, DANS LE CADRE DE LA RÉSILIATION DES SERVICES EN LIGNE, TOUT CONTENU FOURNI PAR LE SERVICE QUI VOUS AURAIT ÉTÉ CÉDÉ SOUS LICENCE NE SERA PLUS DISPONIBLE. VOUS ASSUMEZ TOUS LES RISQUES DE PERTE ASSOCIÉS À LA RÉSILIATION DES SERVICES EN LIGNE ET À TOUTE PERTE DE CONTENU FOURNI PAR LE SERVICE OU AUTREMENT.

12(B) Pour les résidents d'un pays hors Amérique du Nord : Sous réserve de la phrase suivante, Activision ne garantit pas la disponibilité à tout moment du Programme, des Services en ligne ou du Contenu fourni par le service, ni le fait que ceux-ci seront exempts d'erreurs. Activision garantit que le Programme, les Services en ligne et le Contenu fourni par le service que vous achetez avec de l'argent réel, seront essentiellement conformes à la description fournie par Activision au moment de l'achat et seront de qualité satisfaisante (en outre, tous les services connexes fournis par Activision le seront avec un degré raisonnable de professionnalisme). Activision se réserve le droit de modifier ou d'interrompre le Programme, les Services en ligne ou le Contenu fourni par le service, à son entière discrétion, avec un préavis raisonnable, y compris, par exemple, d'interrompre des Services en ligne pour des raisons économiques relatives à un nombre insuffisant d'utilisateurs continuant d'utiliser ces services. Activision peut modifier et mettre à jour (ou exiger que Vous mettiez à jour) le Programme, les Services en ligne ou le Contenu fourni par le service, sans préavis, pour mettre en œuvre des améliorations ou des ajustements techniques mineurs (par exemple, pour répondre à une menace de sécurité) ou pour s'adapter aux évolutions législatives et réglementaires, sous réserve que ces modifications ne dégradent pas substantiellement les fonctionnalités du Programme, des Services en ligne ou du Contenu fourni par le service achetés avec de l'argent réel. Activision peut également apporter d'autres modifications au Programme, aux Services en ligne ou au Contenu fourni par le service en Vous en informant au préalable dans un délai

raisonnable. Si Vous n'acceptez pas ces modifications, vous pouvez contacter Activision pour résilier Votre licence avant que ces changements ne prennent effet et discuter des options de remboursement pour tout service ou contenu acheté, mais non reçu. Activision ne pourra pas être tenu responsable de tout manquement ou retard dans l'exécution de l'une de ses obligations en raison d'événements indépendants de sa volonté. Si de telles circonstances entraînent des dégradations importantes des fonctionnalités du Programme ou du Contenu fourni par le service, votre obligation de payer pour télécharger, utiliser ou accéder à ces fonctionnalités ou contenus serait suspendue pendant la durée de l'événement. La garantie sur les Services en ligne et/ou le Contenu fourni par le service achetés avec de l'argent réel est fournie conformément à vos droits légaux en tant que consommateur, et ceux-ci prévaudront toujours. Veuillez consulter l'article 7 pour plus d'informations sur la Limitation de responsabilité d'Activision. Veuillez noter, toutefois, qu'aucune disposition de ce paragraphe n'affecte vos droits légaux.

13. ACCÈS : VOUS ÊTES SEUL RESPONSABLE DE TOUS LES FRAIS DE TIERS QUE VOUS ENGAGEZ POUR UTILISER LE PROGRAMME ET LES SERVICES. Vous reconnaissez et acceptez de fournir, à vos frais, l'équipement, les frais de connexion Internet ou autres frais nécessaires à l'accès au Programme et à son utilisation. Activision ne garantit en rien l'accessibilité au Programme ou son utilisation avec tous les systèmes, manettes ou dispositifs, par le biais d'un fournisseur d'accès Internet ou d'un autre fournisseur spécifique, ou sur tous les territoires. Le Programme peut contenir ou intégrer des services et contenus tiers, ou s'accompagner de tels services et contenus. Activision n'a aucun contrôle sur ces services et contenus tiers. Il vous incombe de lire les conditions d'utilisation et politiques de confidentialité qui s'appliquent à ces services et contenus tiers. Vous reconnaissez que vous n'avez droit à aucun aménagement lié au Programme pour votre région, les prix magasin associés ou le contenu.

14. CONTENU GÉNÉRÉ PAR LES UTILISATEURS : Le Programme peut comprendre différents systèmes grâce auxquels vous et d'autres utilisateurs pouvez partager du contenu généré par les utilisateurs (« CGU »). Dans toute la mesure permise par la loi applicable, en soumettant tout CGU, vous accordez automatiquement (ou déclarez et garantissez que le titulaire de ces droits a expressément accordé) à Activision un droit et une licence perpétuels, mondiaux, gratuits, irrévocables et non exclusifs d'utilisation, pour l'utilisation, la reproduction, la modification, l'adaptation, la publication, la traduction, la sous-licence, la création d'œuvres dérivées et la distribution de ce CGU, ou l'incorporation de ce CGU dans toute forme, tout support ou toute technologie connus à l'heure actuelle ou développés ultérieurement dans le monde entier. Vous acceptez, en outre, qu'Activision ait le droit d'utiliser sans restriction le CGU à quelque fin que ce soit, commerciale ou autre, sans compensation (mais sous réserve de la législation locale applicable), notification ou attribution. Vous renoncez à faire valoir à l'encontre d'Activision ou de l'un de ses partenaires, sociétés affiliées, filiales ou détenteurs de licence, tout droit moral ou apparenté que vous pourriez avoir concernant l'un de vos CGU. Dans la mesure où le Programme permet à d'autres utilisateurs d'accéder à votre CGU et de l'utiliser, vous autorisez également ces utilisateurs à utiliser, copier, modifier, présenter, afficher, créer des produits dérivés et de toute autre manière communiquer et à distribuer votre CGU dans ou via le Programme sans notification, attribution ou compensation. Vous ne pouvez mettre en ligne que votre propre CGU dans le Programme ; n'envoyez pas le CGU de quelqu'un d'autre. Activision se réserve le droit (mais n'est pas tenu) de supprimer, bloquer, modifier, déplacer ou désactiver tout CGU pour quelque raison que ce soit, à l'entière discrétion d'Activision. Activision n'est pas responsable des opinions, points de vue, conseils ou recommandations publiés ou envoyés par d'autres utilisateurs, et ne les approuve pas et ne les garantit pas.

Pour les résidents de tous les pays en dehors de l'Amérique du Nord : Les utilisateurs du Programme assument tous les risques liés à leur création, à leur mise en ligne, à leur téléchargement et à leur utilisation du CGU. Si vous envoyez votre CGU à d'autres utilisateurs et le mettez à disposition via notre Programme, nous ne contrôlons pas, ne surveillons pas, ne soutenons pas et ne possédons pas votre CGU. Vous nous demandez simplement d'héberger et de rendre ce CGU disponible dans le cadre de la licence ci-dessus.

Toute réclamation concernant le contenu des CGU doit être envoyée à legallaffairs@activision.com et doit contenir des détails sur le CGU donnant lieu à la réclamation.

15. Résidents d'un pays d'Amérique du Nord : DROIT D'AUTEUR :

Le 1er janvier 2022

Si vous pensez qu'un contenu apparaissant dans le Programme et/ou un CGU a été copié d'une façon qui constitue une violation des droits d'auteur, veuillez transmettre les informations suivantes à l'Agent des droits d'auteur désigné ci-après. Votre notification de violation des droits d'auteur doit être conforme au *Digital Millennium Copyright Act* (« DMCA »). Nous vous invitons à lire l'article 17 U.S.C., para. 512(c)(3) ou à consulter un avocat avant d'envoyer une notification en application de cet article. Pour fournir une notification de violation des droits d'auteur, vous devrez envoyer un document écrit contenant les éléments suivants, à l'adresse ci-après : (a) vos nom, adresse, numéro de téléphone et adresse e-mail ; (b) une description de l'œuvre soumise au droit d'auteur qui, selon vous, a fait l'objet d'une violation ; (c) l'URL exacte ou une description précise de l'endroit où se trouve l'élément faisant l'objet d'une violation ; (d) une déclaration selon laquelle vous pensez en toute bonne foi que l'utilisation en question n'a pas été autorisée par le titulaire des droits, son agent, ou la loi ; (e) une signature électronique ou physique de la personne autorisée à agir au nom du titulaire des droits et (f) une déclaration sur l'honneur que les informations ci-dessus sont exactes et que vous êtes le titulaire des droits ou que vous êtes autorisé à agir au nom de celui-ci.

Copyright Agent
Activision Publishing, Inc.
3100 Ocean Park Boulevard
Santa Monica, California 90405
À l'attention de : Activision Business and Legal Affairs
Fax : (310) 255-2152
E-mail : legalaffairs@activision.com

Veuillez noter que selon les termes du DMCA, vous pouvez être responsable des dommages (y compris les coûts et honoraires d'avocat) en cas de déclaration mensongère. De plus, les informations fournies dans votre notification de violation des droits d'auteur peuvent être fournies à la personne responsable des éléments que vous dénoncez comme portant atteinte aux droits d'auteur.

16. Résidents d'un pays d'Amérique du Nord - ARBITRAGE EXÉCUTOIRE ET RENONCIATION AUX RECOURS COLLECTIFS :

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CET ARTICLE. IL PEUT AVOIR DES CONSÉQUENCES IMPORTANTES SUR VOS DROITS, DONT VOTRE DROIT D'INTENTER UNE ACTION EN JUSTICE.

Les présentes dispositions relatives à l'ARBITRAGE EXÉCUTOIRE ET À LA RENONCIATION AUX RECOURS COLLECTIFS s'appliquent à vous si vous êtes domicilié aux États-Unis et/ou si vous avez acquis le Programme aux États-Unis et l'utilisez là-bas. Ces dispositions peuvent également s'appliquer à vous si vous êtes domicilié hors des États-Unis et/ou si vous avez acquis le Programme hors des États-Unis et l'utilisez en dehors de ce pays. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'article JURIDICTION ET DROIT APPLICABLE ci-après.

Litiges – Règlement initial : Pour toute question relative au Programme, notre service client est à votre disposition sur <https://support.activision.com/>. La plupart des problèmes sont rapidement résolus à votre entière satisfaction. Les parties doivent tout mettre en œuvre pour trouver une solution à tout litige, différend ou désaccord par le biais de consultations et de négociations en toute bonne foi. Lesdites négociations sont une condition préalable à l'arbitrage ou au recours judiciaire des parties.

Arbitrage exécutoire : Si les parties ne parviennent pas à résoudre un différend dans un délai de trente (30) jours suivant la première tentative de résolution informelle, tel qu'énoncé ci-dessus, chaque partie pourra alors choisir d'initier un arbitrage exécutoire comme seul moyen de résoudre formellement les différends, sous réserve des conditions énoncées ci-après. Les actions en justice liées au présent Contrat (y compris son interprétation, sa formation, sa performance et sa violation), les relations entre les parties et/ou votre utilisation du Programme doivent être définitivement tranchées par arbitrage exécutoire mené par JAMS, conformément à ses Règles intégrales d'arbitrage (*Comprehensive Arbitration Rules*) ou à ses Règles d'arbitrage simplifiées (*Streamlined Arbitration Rules*), tel qu'approprié, excluant toute règle ou procédure régissant ou permettant des recours collectifs. La présente clause d'arbitrage est établie dans le cadre d'une transaction impliquant un échange interétatique, et la loi américaine *Federal Arbitration Act* (« FAA ») s'applique à l'interprétation, à l'applicabilité, à l'exécution et à la formation du présent Contrat, nonobstant toute autre disposition relative au choix de la loi

Le 1er janvier 2022

applicable figurant dans le présent Contrat. L'arbitre, et non un tribunal ou une agence fédéral(e), étatique ou local(e), aura la compétence exclusive pour résoudre tous les litiges liés à l'interprétation, l'applicabilité, l'exécution ou la formation du présent Contrat, y compris notamment toute procédure engagée au motif que tout ou partie du présent Contrat serait nul(le) ou susceptible de l'être, ou si un différend est soumis à un arbitrage. L'arbitre sera en mesure d'accorder toute réparation équivalente à celle qui serait accordée en vertu de la loi ou de l'*equity*. La sentence arbitrale sera contraignante pour les parties et pourra être inscrite comme jugement dans tout tribunal compétent.

Les règles JAMS régissant l'arbitrage sont disponibles sur : <http://www.jamsadr.com/> ou par téléphone en appelant JAMS au (800) 352-5267. Vos frais d'arbitrage et votre part des honoraires de l'arbitre seront définis par les Règles intégrales d'arbitrage de JAMS et, dans la mesure du possible, par les *Consumer Minimum Standards*, y compris en ce qui concerne la limite actuelle concernant les frais d'arbitrage. Dans la mesure où les frais d'arbitrage seraient supérieurs au coût d'une action judiciaire, Activision paiera les frais supplémentaires. Les parties comprennent qu'en l'absence de cette disposition obligatoire, elles auraient le droit d'intenter une procédure en justice et d'avoir un procès devant un jury. Elles comprennent également que, dans certains cas, les frais d'arbitrage peuvent être supérieurs aux coûts d'un procès et que le droit à la communication préalable des documents peut être plus limité lors d'un arbitrage que lors d'un procès.

Lieu : si vous résidez aux États-Unis, l'arbitrage aura lieu à tout endroit raisonnable aux États-Unis qui vous convient. Pour les résidents situés hors des États-Unis, tout arbitrage sera engagé dans le comté de Los Angeles, dans l'État de Californie (États-Unis d'Amérique), et vous et Activision acceptez de vous soumettre à la compétence personnelle de tout tribunal fédéral ou d'État dans le comté de Los Angeles, en Californie, afin de contraindre à l'arbitrage, de suspendre les procédures en attendant l'arbitrage, ou de confirmer, modifier, annuler ou prononcer un jugement sur la sentence rendue par l'arbitre.

Renonciation aux recours collectifs : Les parties conviennent en outre que tout arbitrage sera mené en leur qualité individuelle uniquement, et non en tant que recours collectif ou autre action représentative, et les parties renoncent expressément à leur droit de déposer un recours collectif ou de demander une réparation collective. VOUS ET ACTIVISION RECONNAISSEZ QUE VOUS POUVEZ FORMULER UNE RÉCLAMATION CONTRE L'AUTRE PARTIE UNIQUEMENT À TITRE INDIVIDUEL, ET NON EN TANT QUE PLAIGNANT OU MEMBRE D'UN GROUPE DANS LE CADRE DE PROCÉDURE COLLECTIVE OU REPRÉSENTATIVE. Si un tribunal ou un arbitre estime que la renonciation au recours collectif énoncée dans le présent paragraphe est nulle ou non applicable pour quelque raison que ce soit, ou estime qu'un arbitrage peut avoir lieu sur une base collective, alors les dispositions d'arbitrage énoncées ci-dessus seront réputées nulles et non avenues dans leur intégralité et il sera considéré que les parties n'ont pas convenu de soumettre le différend à l'arbitrage.

Exception - Litiges relevant du domaine de la propriété intellectuelle et litiges à la Cour des petites créances : Nonobstant la décision des parties de résoudre tout litige par voie d'arbitrage, chaque partie peut intenter une action auprès d'un tribunal étatique ou fédéral, exclusivement afin de traiter des violations ou des invalidités de brevets, des violations de la propriété intellectuelle ou des droits moraux, des utilisations illicites de marques commerciales et/ou de secrets commerciaux, à l'exclusion des litiges liés à la licence qui vous est accordée pour le Programme en vertu de ce Contrat. Chaque partie peut également chercher à obtenir des dommages et intérêts devant la Cour des petites créances pour les litiges ou actions en justice relevant de la compétence de ladite Cour.

Droit de retrait (30 jours) : Vous disposez d'un droit de retrait afin de ne pas être lié par les dispositions d'arbitrage exécutoire et de renonciation aux recours collectifs énoncées aux articles « Arbitrage exécutoire », « Lieu » et « Renonciation aux recours collectifs » en transmettant une notification écrite de votre décision de retrait à l'adresse suivante : Activision Publishing, Inc., 3100 Ocean Park Boulevard, Santa Monica, California 90405-3032, États-Unis d'Amérique. À l'attention de : Legal. La notification doit être envoyée dans un délai de 30 jours suivant l'achat du Programme (si aucun achat n'a été réalisé, dans un délai de 30 jours à compter de la première date d'accès au Programme ou d'utilisation de celui-ci et d'acceptation de ces conditions). Sinon, vous serez lié à l'arbitrage des litiges conformément aux dispositions des présents paragraphes. Si vous exercez votre droit de retrait quant aux dispositions d'arbitrage, Activision ne sera plus lié auxdites dispositions.

Le 1er janvier 2022

Modifications du présent article : Activision vous notifiera 60 jours au préalable toute modification du présent article. Les modifications prendront effet le 60^e jour et ne s'appliqueront que de manière prospective à toute réclamation survenant après le 60^e jour.

17. JURIDICTION, DROIT APPLICABLE ET PARTIES CONTRACTANTES

Le Programme est mis à disposition sous réserve des conditions du présent Contrat. Si vous avez acquis et utilisez le Programme depuis les pays suivants :

A. Les États-Unis d'Amérique, le Mexique ou le Canada : les actions en justice découlant de ce Contrat (y compris l'interprétation, les actions en manquements et toute autre procédure [y compris relatives à la protection des consommateurs, la concurrence déloyale et la responsabilité délictuelle]) seront soumises aux lois de l'État de Delaware, sans égard aux principes de conflit de lois. Si un tribunal ou un arbitre estime que le paragraphe « Renonciation aux recours collectifs » ci-dessus est nul ou inapplicable pour quelque raison que ce soit, ou qu'un arbitrage collectif peut avoir lieu, les actions en justice découlant de ce Contrat (y compris l'interprétation, les actions en manquements et toute autre procédure (y compris relative à la protection des consommateurs, la concurrence déloyale et la responsabilité délictuelle)) seront évaluées en vertu des lois de votre État de résidence au moment de l'obtention ou de l'achat du Programme faisant l'objet du Contrat. En outre, vous et nous consentons irrévocablement à la compétence exclusive des tribunaux d'État ou fédéraux du comté de Los Angeles, États de Californie, pour résoudre toute action en justice faisant l'objet d'une exception à l'accord d'arbitrage décrit à l'article ARBITRAGE EXÉCUTOIRE ET RENONCIATION AUX RECOURS COLLECTIFS ci-dessus, ou autrement jugée comme non arbitrabile.

B. L'Union européenne : les lois d'Angleterre et du Pays de Galles régissent l'interprétation du présent Contrat et s'appliquent aux procédures relatives à toute violation de celui-ci, sans égard aux principes de conflit de lois. Toutes les autres actions, y compris celles en lien avec les lois sur la protection des consommateurs, la concurrence déloyale et la responsabilité délictuelle, seront soumises aux lois du pays de l'Union européenne (par exemple, le Royaume-Uni, la France ou l'Allemagne) dans lequel vous avez acquis et utilisez le Programme. En outre, s'agissant de la compétence, vous pouvez choisir les tribunaux du pays (par exemple, le Royaume-Uni, la France ou l'Allemagne) dans lequel vous avez acquis et utilisez le Programme, ou les tribunaux d'Angleterre et du Pays de Galles ou tout autre tribunal tel qu'applicable en vertu du Règlement (CE) n°44/2001 (Bruxelles).

C. L'Australie ou le Japon : les lois de l'Australie régissent l'interprétation du présent Contrat et s'appliquent aux procédures relatives à toute violation de celui-ci, sans égard aux principes de conflit de lois. Toutes les autres actions, y compris celles en lien avec les lois sur la protection des consommateurs, la concurrence déloyale et la responsabilité délictuelle, seront soumises aux lois du pays (l'Australie ou le Japon) dans lequel vous avez acquis et utilisez le Programme. Dans la mesure où la loi applicable le permet, vous acceptez la compétence des tribunaux de la Nouvelle-Galles du Sud, en Australie.

D. Reste du monde : si vous avez acquis et utilisez ce Programme dans d'autres pays que ceux indiqués aux points A, B et C ci-dessus, vous le faites de votre propre initiative et êtes responsable du respect des lois locales, si et dans la mesure où les lois locales sont applicables. En outre, vous indemniserez expressément et dégagez Activision de toute responsabilité en cas d'action en justice, de perte, de blessure, de dommage ou de coût découlant de votre utilisation du Programme dans la mesure permise par la loi applicable. Activision ne donne aucune garantie et ne déclare pas que le Programme ou toute utilisation du Programme en dehors des pays indiqués aux points A, B et C ci-dessus est conforme à toute loi locale applicable. De plus, votre utilisation du Programme et toutes les actions en justice liées au Programme ou au présent Contrat seront soumises, dans la mesure permise par la loi applicable, aux lois d'Angleterre et du Pays de Galles, sans égard aux principes de conflit de lois et vous acceptez la compétence des tribunaux d'Angleterre et du Pays de Galles.

E. Parties contractantes

Pour les résidents des États-Unis, du Mexique ou du Canada, vous concluez un contrat avec Activision Publishing, Inc., 3100 Ocean Park Boulevard, Santa Monica, CA 90405-3032, États-Unis.

Pour les résidents de la zone EMEA (Europe y compris le Royaume-Uni, le Moyen-Orient et l'Afrique, Russie), vous concluez un contrat avec Activision Blizzard UK Ltd, The Ampersand Building, 178 Wardour Street, Londres, Royaume-Uni, W1F 8FY

Pour les résidents en Amérique latine (à l'exception du Mexique), lors de l'utilisation du Programme sur :

- la plateforme Battle.net ainsi que toutes les plateformes Nintendo, vous concluez un contrat avec Activision Publishing, Inc., 3100 Ocean Park Boulevard, Santa Monica, CA 90405-3032, États-Unis
- toute autre plateforme (y compris les plateformes de console Xbox Microsoft et Sony ou par le biais d'un appareil mobile), vous concluez un contrat avec Activision Blizzard International LLC, 3100 Ocean Park Boulevard, Santa Monica, CA 90405-3032, États-Unis

Pour les résidents en Corée, (sauf en cas d'utilisation du Programme via un appareil mobile exclu) vous concluez un contrat avec Blizzard Entertainment Limited, 15F, Parnas Tower, 521, Teheran-ro, Gangnam-gu, Séoul, Corée

Pour les résidents en APAC (à l'exception de la Corée), lors de l'utilisation du Programme sur :

- la plateforme Battle.net ainsi que toutes les plateformes Sony et/ou Nintendo, vous concluez un contrat avec Activision Publishing, Inc., 3100 Ocean Park Boulevard, Santa Monica, CA 90405-3032, États-Unis
- un appareil mobile (sauf dans les territoires suivants, qui sont exclus : Hong Kong, Macao et Taïwan, Corée du Sud, Vietnam, Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Philippines, Singapour, Laos, Brunei, Myanmar, Cambodge et Timor oriental), vous concluez un contrat avec Activision Blizzard International LLC, 3100 Ocean Park Boulevard, Santa Monica, CA 90405-3032, États-Unis
- toute autre plateforme (y compris les plateformes de console Xbox Microsoft), vous concluez un contrat Activision Blizzard International LLC, 3100 Ocean Park Boulevard, Santa Monica, CA 90405-3032, États-Unis.

Dans toute la mesure permise par la loi applicable, si un utilisateur en dehors des États-Unis d'Amérique est autorisé à intenter et/ou à participer à des procédures légales au sein des États-Unis d'Amérique, cet utilisateur accepte d'être lié par les dispositions « ARBITRAGE EXÉCUTOIRE ET RENONCIATION AUX RECOURS COLLECTIFS » ci-dessus.

18. DISPOSITIONS DIVERSES : Ce Contrat représente l'intégralité de l'accord concernant cette licence entre les parties et remplace tous les accords et déclarations antérieurs entre elles. Si une disposition du présent Contrat devait être inapplicable, elle sera reformulée uniquement dans la mesure nécessaire pour permettre son application et les autres dispositions de ce Contrat ne seront pas affectées, sauf disposition expresse contraire aux présentes.

19. CONDITIONS ADDITIONNELLES – ALLEMAGNE

Les articles ci-après remplacent les articles susmentionnés correspondants pour les résidents en Allemagne :

Modification des conditions : De temps à autre, Activision peut être amené à modifier ce Contrat, par exemple pour intégrer de nouveaux produits ou services, pour améliorer la sécurité des utilisateurs ou en raison d'évolutions législatives. Si Activision apporte de telles modifications à ce Contrat, nous vous informerons à l'avance des modifications particulières au plus tard trente (30) jours calendaires avant leur entrée en vigueur et vous serez réputé avoir accepté ces modifications (i) à moins que vous ne nous ayez notifié votre objection dans les trente (30) jours calendaires à compter de la réception de la notification de notre part ou (ii) si vous utilisez le Programme après l'entrée en vigueur des modifications. Dans la notification, nous vous informerons de votre droit d'opposition, du délai de préavis applicable et des conséquences juridiques d'un défaut d'opposition.

La dernière version de ce Contrat sera toujours disponible sur notre site Internet, nous vous conseillons donc de regarder si ce Contrat a été mis à jour à chaque fois que vous utilisez le Programme. Les modifications apportées au Contrat n'affecteront pas vos droits acquis, ne modifieront pas substantiellement l'équilibre

contractuel entre nous en vertu du Contrat et n'auront pas d'effets rétroactifs.

▪ **Contenu fourni par le service** : En plus de ce qui précède, le Droit de rétractation suivant s'applique aux résidents allemands.

▪
Si vous êtes un consommateur (c'est-à-dire une personne physique concluant une transaction légale à des fins qui, pour l'essentiel, ne relèvent pas d'une activité commerciale ou professionnelle), vous disposez d'un droit de rétractation tel que défini ci-après.

▪ **Informations concernant l'exercice du droit de rétractation**

• **Droit de rétractation**

• Vous avez le droit de vous retirer de tout Contrat d'achat dans un délai de 14 jours calendaires sans justification. Le délai de rétractation expire 14 jours calendaires après la conclusion du Contrat d'achat. Pour exercer votre droit de rétractation, vous devez nous en informer (Activision Blizzard UK Ltd, The Ampersand Building, 178 Wardour Street, Londres, W1F 8FY, Royaume-Uni, coordonnées disponibles à l'adresse www.support.activision.com) de votre décision de rétractation par une déclaration non équivoque (par exemple, une lettre envoyée par la poste, par fax ou par courrier électronique). **Vous pouvez utiliser le formulaire type de rétractation joint ci-après**, mais ce n'est pas obligatoire. Pour respecter le délai de rétractation, il suffit que vous envoyiez votre communication concernant l'exercice de votre droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

• **Effets de la rétractation**

• Si vous vous rétractez concernant le Contrat d'achat, nous vous rembourserons tous les paiements reçus de votre part en vertu de ce Contrat d'achat, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires si vous avez choisi une méthode de livraison plus coûteuse que la méthode de livraison la moins chère que nous proposons), sans retard injustifié et, en tout état de cause, au plus tard 14 jours calendaires à compter du jour où nous prenons connaissance de votre décision de vous rétracter concernant le présent Contrat d'achat. Nous procéderons à ce remboursement en utilisant le moyen de paiement que vous avez utilisé pour la transaction initiale, sauf si vous avez expressément consenti à une autre solution ; dans tous les cas, aucuns frais ne vous seront facturés au cours de cette procédure de remboursement.

• Si vous avez demandé le début de l'exécution des services dans le cadre du Contrat d'achat pendant le délai de rétractation, vous nous verserez un montant proportionnel à ce qui vous a été fourni avant la communication votre droit de rétractation relativement à ce Contrat d'achat, par rapport à la fourniture intégrale de ces services dans le cadre du Contrat d'achat.

• **Fin de la note d'information concernant l'exercice du droit de rétractation**

• Vous perdez votre droit de rétractation dans la mesure où le Contrat d'achat est un contrat de service, lorsque le service a été intégralement fourni et si la fourniture a commencé avec votre consentement exprès préalable, et en sachant que vous perdrez votre droit de rétractation une fois le service intégralement fourni.

• Vous perdez votre droit de rétractation dans la mesure où le Contrat d'achat comprend la fourniture d'un contenu numérique qui n'est pas fourni sur un support tangible si la fourniture a commencé avec votre consentement exprès préalable et en sachant que vous perdrez votre droit de rétractation une fois le service intégralement fourni.

Sur la base de ce qui précède, vous comprenez qu'en achetant du Contenu fourni par le service, vous consentez à ce que nous mettions ce Contenu à votre disposition directement après l'acceptation de votre commande. Vous perdrez votre droit de rétractation une fois que le Contenu fourni par le service aura été intégralement mis à votre disposition. Cependant, votre droit de rétractation n'est pas perdu si vous achetez des Produits virtuels qui vous sont accordés pour une durée déterminée (par exemple, des adhésions Premium limitées dans le temps).

Le 1er janvier 2022

Formulaire type de rétractation

Veillez remplir et renvoyer ce formulaire de rétractation si vous souhaitez vous retirer d'un contrat conclu avec nous.

- À l'attention de : Activision Blizzard UK Limited, The Ampersand Building, 178 Wardour Street, Londres, W1F 8FY, Royaume-Uni,
- Je vous fais savoir, par la présente, que je me retire du contrat pour l'achat du produit/la fourniture des services suivants :*
- Commandé/reçu le* :
- Nom du consommateur :
- Adresse du consommateur :
- Signature du consommateur : (uniquement si ce formulaire est envoyé sur papier)
- Date :

(*) Supprimer les mentions inutiles.